

## Les infos du Conseil du 22 mars 2010

### Délégations

Guy Montavon et Marc Moser représenteront les autorités à l'audition que des élèves de l'Ecole de musique du Jura bernois donneront le 31 mars à 19 h 30 en l'aula du bâtiment sis Collège 31.

René Rimaz fréquentera pour sa part le concert que donnera le Chœur mixte Péry-Sonceboz demain 27 mars au Centre communal de Péry.

Sylvia Hasler suivra le colloque intercantonal intitulé «Image des jeunes... entre mythe et stéréotype», durant la Journée organisée par la déléguée interjurassienne à la jeunesse, le 22 avril prochain de 8 h 30 à 16 h 30 au CIP de Tramelan.

Guy Montavon assistera à l'assemblée des délégués du Syndicat de l'école des Prés-de-Cortébert, le 28 avril à 20 h 15, à Courtelary.

René Rimaz et Marc Moser répondront à l'invitation que le SIAMS a adressée aux autorités, pour l'ouverture officielle du Salon 2010. Une ouverture agendée au 4 mai prochain, à 10 h, et à laquelle participera Doris Leuthard, présidente de la Confédération.

### Le coup de fil plus facile

Le Conseil a débloqué un crédit de 12'000 francs, afin d'équiper le collège primaire d'appareils de téléphone sans fil, avec quatre antennes, dans le cadre du changement nécessaire de central téléphonique.

### Un Molok à Sombeval ?

Dans le cadre des travaux liés aux trottoirs de la rue de la Gare et du chemin des Faulx, il faudra décider tout prochainement si sera installé dans ce quartier une place à conteneur ou un Molok, ce tout nouveau centre de déchets partiellement enterré, tels qu'il en existe déjà dans certaines villes et qui sont probablement appelés, à terme, à remplacer tous les conteneurs traditionnels.

Des sondages doivent conséquemment être effectués à proximité du transformateur FMB, où pourrait être installé un Molok, lequel exige de creuser à deux mètres de profondeur./cm-de

## L'étang aux petits soins

L'entreprise Mathieu Gerber a achevé des travaux de réfection sur l'étang des Oupelières. La partie comblée a notamment été rendue à l'eau. Ces travaux, pour un montant de 15'000 francs, ont été financés par le centime prélevé auprès des centrales hydroélectriques. Dans ce cas, il s'agit de la somme réunie grâce à Turbinor.

La Poste Suisse SA vient d'adresser au Conseil municipal une lettre d'information qui ne le réjouit pas du tout. Dans le cadre de sa campagne d'harmonisation du réseau des boîtes aux lettres, menée sur quatre ans (de 2007 à 2010), la grande régie a décidé de passer de 5 à 2 seules boîtes sur l'ensemble du territoire communal.

Selon le projet de La Poste, les deux uniques boîtes aux lettres du village seraient sises à l'office de Poste et à la gare CFF.

S'il admet que les boîtes aux lettres du carrefour de la Couronne et de la rue Rosselet-Challandes sont situées bien près du bureau de Poste, l'Exécutif local rejette par contre la suppression de la boîte de Sombeval (rue de la Gare 60). Jugeant qu'elle rend service aux habitants de quartiers éloignés de La Poste, les autorités souhaitent que cette boîte soit maintenue et ont écrit dans ce sens au Géant jaune. /cm-de